L'IMPERSONNEL DANS LA PERSPECTIVE DE L'ACTANCE

Liliana ALIC

Résumée

Le présent article a pour but de présenter la structure impersonnelle dans une perspective actancielle. Il y a, en fait, plusieurs actants qui sont réunis pour réaliser une structure impersonnelle. Cela peut être mis en évidence grâce au modèle proposé par Jacques François, basé sur des études dédiées à l'actance. Le but de l'article est d'identifier les transformations subies dans la structure actancielle par l'une des catégories des verbes personnels qui peuvent être construits impersonnellement.

1. Cadre théorique traditionnel

L'impersonnel caractérise les verbes et les pronoms, mais comme cette propriété s'applique à un nombre restreint de verbes et de pronoms, nous ne pouvons pas en faire une catégorie verbo-nominale.

L'impersonnel, appelé par ailleurs l'unipersonnel (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 445, J. Gardes-Tamine, 1998 : 104), se réduit en fait à l'étude de ces deux constituants : le pronom–sujet et le verbe qui réalisent ensemble la construction impersonnelle.

Le pronom sujet est, selon les grammaires, vide de sens, car il ne renvoie à aucune réalité extra-linguistique qui pourrait être à l'origine de l'action exprimée par le verbe.

Si on compare les trois séquences suivantes :

(1) Un avion ennemi a survolé le territoire de notre pays mais il n'a pas encore été identifié.
(2) Le gagnant du maillot jaune a été trouvé positif au teste anti-doping et il a été disqualifié.
(3) Il pleut à verse depuis des jours et cela fait que toute la région en souffre.

on constate plusieurs choses. D'un point de vue syntaxique, les trois séquences se répartisent dans deux catégories, comme il suit :

- les séquences (1) et (2) contiennent des constructions personnelles
- la séquennce (3) contient une construction impersonnelle.

Les séquences (1) et (2) ont dans leur structure un sujet [- animé] (*un avion*) ou [+ animé] (*le gagnant*) qui est repris par un pronom personnel de III-e personne **il**. En revanche, le sujet contenu dans la séquence (3) **il** est repris par **cela** et, de plus, **il** est un sujet qui représente la non-personne.

Il est dénommé la non-personne par opposition avec les autres personnes désignées par les autres pronoms. On peut facilement identifier le **je** ou le **tu** d'une situation de communication, on peut identifier la structuration de **on** (dans le cas de ***On*** *n'a pas été sage*. où le ***on*** hypocoristique renvoie à un petit enfant qu'on reprimande, donc équivaut à « **tu** »), mais pour **il** qui est le sujet d'une structure impersonnelle, il n'y a pas

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

d'identification à faire, pas d'équivalence à établir (comme pour la reprise anaphorique de « un avion » par le substitut **il),** pas de référent auquel il pourrait renvoyer.
Il y a une précision à faire là-dessus. Pour Benveniste (1966), pour J.-L. Chiss, J. Filliolet, D. Maingueneau,1992, p12- 14) et pour Dominique Maingueneau (1993, p.6), la non-personne est le **il** employé pour la III-e personne, le substitut, tandis que d'autres linguistes (Anne Herschberg-Pierrot, 1993 : 37-38) considèrent que c'est le **il** vide de sens de la construction impersonnelle qui est la non-personne.
Parmi les remarques concernant le **il** de la structure impersonnelle, il n'est pas dépourvu d'intérêt de mentionner la position de Joëlle Gardes –Tamine (1998 : 104) qui ne le considère même pas comme une partie du discours dictincte et voit en lui un lui « *morphème flexionnel du verbe* ».
Pour ce qui est du verbe–support de la stucture impersonnelle, il peut appartenir à différentes classes, selon différents critères. Par exemple, l'un des critères pourait être le caractère impersonnel ou personnel du sujet avec lequel le verbe s'emploie, et une précision s'impose : un sujet impersonnel est celui qui accompagne, dans l'acception des auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 445) des verbes météorologiques ou des locutions qui se rapportent au temps, tandis que le sujet personnel est celui qui a comme référent une personne ou n'importe quelle entité qui peut être anaphorisée par un pronom de la personne participant à la communication (je/tu, nous/vous) ou un substitut de l'entité absente de la situation de communication (il/elle, ils/elles). Dans cette vision, les verbes de la structure impersonnelle sont répartis dans deux classes, dont la première renferme les verbes météorologiques les verbes qui désignent les conditions météorologiques et les locutions verbales impersonnelles (du type : *Il pleut à verse./ Il fait un vent à décorner les bœufs./ Il est tard.*) et la deuxième renferme les verbes qui acceptent la construction personnelle et la construction impersonnelle du type *arriver*, *convenir* (*Cette solution me convient à merveille. Il convient qu'on lui envoie un message de condoléances.*) Les mêmes classes sont appelées par d'autres linguistes la classe des verbes intrinsèquement unipersonnels (il faut, il est question de il pleut, il semble, il paraît il s'agit) et des constructions unipersonnelles (arriver, se passer, convenir, se dire, etc.)
Enfin, il y a encore une classification des verbes qui rentrent dans des structures impersonnelles ; à savoir la classification des verbes selon le sujet qu'ils acceptent (T. Cristea, 1979: 439-443) : il y a les verbes impersonnels qui ont un sujet réalisé par **il** et les verbes impersonnels qui ont un sujet réalisé par **cela** ou ses variantes (**ce**, **ceci**, **ça**, **ç'**). Dans la première catégorie rentrent les verbes météorologiques, les verbes faisant partie des locutions impersonnelles construites avec les verbes *faire, être, avoir*, des verbes qui connaissent les deux constructions, personnelle et impersonnelle, comme *arriver, exister, résulter*, etc. Dans la deuxième catégorie rentrent les verbes qui ont colmme sujet ce/cela employé en anticipation ou en reprise :
Ce qui m'étonne c'est sa bonne humeur.
Il a réussi. C'est formidable.
Evidemment, nous ne nous lancerons pas dans un débat sur la classification des verbes, mais nous ferons quand même la remarque suivante : les classifications mentionnées

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

emploient un seul critère, quel qu'il soit, pour distinguer entre les différents types de verbes, ce qui conduit à des classifications difficilement contestables.
Quant à l'emploi de la structure impersonnelle, elle est utilisée surtout dans les langues de spécialité ayant comme sujet préférentiel **il** :

(1) Il n'est pas inutile de rappeler ici un des principes essentiels de l'emploi rationnel du chariot à fourche.
(2) Il est d'usage pour les poutres roulantes de ne pas dépasser les flèches supérieures.
(3) Il ne faut pas raccourcir une chaîne en employant des boulons ou en faisant des nœuds.
(4) Chaque fois que la chose est possible, il est recommandé de serrer la pièce à percer dans un étau.
(5) On a trouvé que, pratiquement, il suffit de trois ou quatre vitesses.
(6) Il arrive fréquemment dans la pratique que chacun des membres d'un système articulé plan ne porte que deux pivots.

On remarque le fait que ce langage est caractérisé parfois par la passivisation de la structure impersonnelle : *il est recommandé de serrer la pièce*, sans insistance sur ce que les grammaires classiques appellent **l'agent du procès**.
La structure impersonnelle comporte, à côté du sujet et du verbe une **séquence de l'impersonnel** qui est formée soit d'un infinitif, comme dans les exemples (1), (2), (3) et (4), soit d'un syntagme nominal, comme dans l'exemple (5), soit de toute une phrase, comme dans l'exemple (6).
Une analyse traditionnelle d'une telle structure ne peut fournir que des informations concernant la structure d'une phrase construite autour d'un verbe pivot impersonnel. Ainsi, du point de vue syntaxique, une structure impersonnelle est regroupée autour d'un **verbe** d'habitude **uniactanciel** (*Il pleut, il neige, il grêle*) où la pronom impersonnel **il** remplit la fonction sujet. Ce verbe peut devenir bi-actanciel s'il s'emploie métaphoriquement (*Il pleut des balles sur le champ de bataille, Il pleuvait d'injures sur le stade*). Le complément peut apparaître sous la forme d'un nominal (7), d'un pronom (8) ou sous la forme d'une proposition à verbe fini (9) :
(7) Il faut revenir sur la décision prise hier soir.
(8) Il le faut.
(9) Il faut que l'on revienne sur la décision prise hier soir.
Nous mentionnerons une des particularités des constructions impersonnelles réalisées avec des verbes qui connaissent la double construction, personnelle et impersonnelle :
(10) Il arrive des malheurs à tout moment.
(11) Des malheurs arrivent à tout moment.
Il (10) peut être considéré comme un anticipant du vrai sujet, *des malheurs* (11), ce qui se vérifie dans la construction personnelle dans laquelle on peut transformer la phrase impersonnelle. Le vrai sujet (*des malheurs*) (10) se trouve dans la position de complément d'objet.

2. Elargissement du cadre théorique par la théorie de l'actance

Une analyse plus complète de la structure impersonnelle peut être réalisée par l'intermédiaire de l'introduction de la notion d'actance qui est une catégorie qui appartient, à des degrés divers, à la syntaxe et à la sémantique. La syntaxe est concernée

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

surtout par les relations qui sont entretenues par les actants avec le verbe, tandis que la sémantique a pour tâche d'établir les traits principaux du verbe ainsi que les traits de ses actants.

Dans ce but nous allons nous servir de l'analyse faite par Jacques François (1989, 1997) dont nous allons présenter brièvement le cadre théorique. L'analyse du linguiste français concerne en même temps la constitution temporelle et aspectuelle du procès, à savoir les classificateurs aspectuels, et la constitution participative, c'est-à-dire les classificateurs actanciels. La classification des verbes faite par Jacques François part des acquis théoriques de ses prédécesseurs, les tenants de la grammaire des cas (W. Chafe, 1970, Cook, 1972, 1979, Charles Fillmore, 1968, cités dans J. François, 1989). Ceux –ci avaient identifié quatre types de verbes : des verbes d'état, d'action, de processus et de processus action. Les verbes d'état ne requièrent ni agent ni patient, admettant quand même parfois un patient ; les verbes d'action requièrent l'intervention d'êtres humains qui adoptent un comportement dans un but déterminé, afin d'agir sur un objet de manière transformatrice ou conservatrice, la création d'un objet étant un cas limite ; le comportement des êtres humains peut mettre en jeu un instrument et il peut être adopté en faveur d'une autre personne. En toute circonstance, les verbes d'action sont accopagnés d'un agent. Les verbes de processus enregistrent la présence des entités dans des états susceptibles de varier. Un processus est une transition substantielle ou graduelle entre un état initial et un état final. Les verbes de processus sont généralement accompagnés d'un patient. Les verbes de processus-action requièrent an agent et un patient, dénotant l'action faite par l'agent sur un patient.

Il y a entre les actants et les verbes des relations qui se constituent dans des rôles sémantiques.

La classification proposée par Jaques François est une classification sémantique et elle est faite en fonction de deux types de classificateurs : temporels et aspectuels d'un côté et participatifs, de l'autre côté.

Les classificateurs temporels et aspectuels sont au nombre de quatre :

1. [± dynamique]- le procès est conçu comme se déroulant ou non dans le temps;
2. [± changement] – le procès est conçu comme la transition ou non durant T entre l'assignation d'une propriété (éventuellement relationnelle) à une entité et l'assignation d'une proporiété, soit opposée, soit distincte à la même entité à la fin de la durée T;
3. [± télicité] – le procès est conçu comme borné ou non borné, orienté ou non vers une limite, atteinte ou non à la fin du temps de référence;
4. [± momentané] – le procès est conçu comme indivisible ou divisible en phases successives.

La constitution participative comprend deux classificateurs binaires et un classificateur quadripolaire:

1.[± Agentivité]- le procès est conçu comme étant ou non contrôlé par un animé;
2.[± Causativité] – si le classificateur à la valeur positive, le procès est conçu comme résultant d'un événement autonome ou d'une action;
3.{Basique}vs.{Expérientiel}vs.{Causativité}vs.{Bénéfactif}.

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior”
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

Une prédication est expérientielle si un animé participant au procès ressent une sensation, éprouve un sentiment ou dispose d'un savoir ou d'une croyance. La prédication causative implique le fait qu'un agent [± animé], par une action [± volontaire] est impliqué dans la réalisation du procès. Les prédications bénéfactives signifient qu'il y a un bénéficiaire du procès. Une prédication basique implique le fait que ni expérienceur, ni bénéficiaire ni localisateur, ne participent au procès.
En fonction de ces classificateurs, J. François identifie dix catégories de prédication: *prédication d'état*, *prédication de processus*, *prédication de causation*, *prédication d'action causatrice*, *prédication d'état dynamique*, *prédication d'état agentif*, *prédication d'activité*, *prédication de processus préservateur*, *prédication de causation préservatrice, prédication d'action préservatrice.*

3. Les verbes à double construction dans la perspective de l'actance

Nous nous proposons de faire une étude sur les verbes qui connaissent un double emploi, personnel et impersonnel pour voir si ces verbes préservent les caractéristiques sémantiques avec lesquelles ils sont investis et s'il préservent leurs caractéristiques identifiées par l'intermédiaire des classificateurs temporels et les classificateurs de constitution participative. Nous avons fait cette étude sur une seule catégories de verbes, celle des verbes appelés traditionnellement actifs.
Nous n'avons pas fait un inventaire exaustif des verbes qui rentrent dans cette catégorie, nous avons analysé les verbes le plus fréquemment employés dans les deux types de constructions, personnelle et impersonnelle.
Nous devons encore préciser que l'analyse des verbes a été faite dans les contextes le plus fréquents et non pas hors contexte, parce que toutes les marques de temps et d'aspect contenues dans la forme verbale ou dans un auxiliaire, ainsi que les indications temporelles ou aspectuelles contenues dans des adverbes de temps ou locutions temporelles, déictiques ou anaphoriques, peuvent influencer sur le comportement d'un verbe ainsi que sur son cadre aspectuel, temporel ou actanciel.
Les exemples sur lesquels nous avons pratiqueé notre analyse sont extraits pour la plupart du Nouveau Petit Robert (2007). Il y a eu des cas ou le dictionnaire cité ne mentionnait pas l'emploi impersonnel d'un certain verbe et dans ces cas nous avons dû recourir à d'autres sources ou bien choisir des exemples appartenant au langage quotidien.
Voici la liste des verbes actifs qui connaissent aussi bien des constructions personnelles et de constructions impersonnelles, verbes que nous avons analysés:

amuser, apparaître, arriver, circuler, convenir, correspondre, découler, demeurer, dépendre, déplaire, dire, disparaître, embêter, ennuyer, exister, flotter, importer, incomber, intervenir, manquer, monter, mourir, naître, paraître, passer, peser, répugner, régner, rester, ressortir, résulter, revenir, sauter, sembler, sentir, sortir, suffire, surgir, tarder, tenter, tomber, traîner, venir.

Les verbes que nous avons mentionnés subissent des transformations des plus variées au passage de la construction personnelle à la construction impersonnelle. Quand ils rentrent dans des constructions personnelles, ces verbes appartiennent à une catégorie qu'ils

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

conservent ou non dans la construction impersonnelle. Cela se verifie pour tous les verbes mais nous allons donner seulement quelques exemples.

AMUSER

Structure personnelle

(12) Il amuse. – prédicat d'action, impliquant un agent humain (**il**).

(13) Il amuse l'assistance. – prédication de processus –action, impliquant un agent et un patient (**il**, **l'assistance**).

Structure impersonnelle

Cela amuse de voir les gens singer leurs animaux de compagnie. – prédicat de processus, impliquant une transition entre un état initial et un état final. Cette transformation n'a pas de patient mentionné, mais de toute évidence ce sont encore les gens qui s'amusent sur le compte d'autres gens. **Cela**, le sujet vide de sens, est plus ssuceptible d'être employé comme sujet, par rapport à **il** qui est moins probable :

*(14) *Il amuse de voir les gens singer leurs animaux de compagnie.*

La situation se présente également changeante pour le verbe *ARRIVER* :

Structure personnelle

(15) Pierre/le train/ arrive. –prédication d'action impliquant un agent humain, ou d'activité impliquant un agent non-animé.

(16) Il arrive que je ne sois pas capable de me lever du fauteuil. – prédication de processus, impliquant un transition qui s'opère sur quelqu'un.

Le verbe *PASSER*

Structure personnelle

Il passe devant ma maison. – prédication d'action impliquant un agent humain.

Il passe des trains toutes les heures.- prédication d'activité, impliquant un agent non-animé.

L'analyse des verbes peut être approfondie, en impliquant tous les classificateurs de la théorie de Jacques François, parce que nous constatons que dans les échanges verbaux quotidiens ou dans les textes littéraires les verbes sont susceptible d'être accompagnés par des précisions concernant les circonstances, le temps, la durée, les participants au procès.

Les verbes pevent être répartis dans trois groupes :

a) des verbes qui gardent leur classificateurs et dont la structure temporelle et la structure participative reste intacte dans les constructions personnelles et dans les constructions impersonnelles ;

b) des verbes qui manifestent des changements au niveau de la structure participative, celle des actants ;

c) des verbes qui connaissent des changements au niveau de la structure temporelle et au niveau de la structure participative.

Voici une analyse plus détaillée de ces trois groupes de verbes.

a) Parmi les verbes qui ne subissent aucun changement au niveau da leurs structure, qu'elle soit temporelle, aspectuelle ou participative nous allons mentionner les verbes : *circuler, correspondre, découler, exister, intervenir, résulter, tomber.*

CIRCULER

(19) L'air de la nuit circulait librement.

(20) Il circule des bruits inquiétants sur la hausse des prix dans les mois à venir.

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

Le verbe *circuler* exprime dans (19) et dans (20) une prédication de processus dynamique car le processu se déroule dans le temps, le processus implique la présence d'une entité (*l'air*, *les bruits*) qui est soumise à une transition qui est mesurable, ce est est prouvé par la présence de l'adverbe *librement* (19) et de l'adjectif *inquiétant* (adjectif subjectif affectif). Les déterminants, celui du verbe *circuler* et du substantif *bruits* servent en quelque sorte à mesurer l'ampleur du processus et la qualité ou plutôt l'intensité de l'actant.

CORRESPONDRE

(21) Ce chèque correspond à la somme que je vous dois.

(22) Cela correspond à ses désirs.

Le verbe *correspondre* est un verbe d'état dans les deux exemples cités, (21) et (22) où le classificateur Dynamique n'est pas impliqué, car l'état respectif est Momentané et pour ce qui est du classificateur de participation actanciel, c'est le classificateur [+Basique] qui est impliqué, car il n'y a ni expérienceur, ni bénéficiaire, ni localisateur impliqués dans cet état.

INTERVENIR

(23) Des changements sont intervenus en votre absece.

(24) Il intervient des changements tous les jours.

Le verbe *intervenir* est dans les deux cas un verbe de processus impliquant le classificateur Dynamique, car les changements sont intervenus dans un intervalle de temps plus ou moins long, et pour le classificateur participatif, il s'agit du classificateur [+Basique] qui exclut l'expérienceur, le bénéficiaire et le localisateur

TOMBER.

(25) La pluie tombe.

(26) Il tombe de la neige.

Le verbe tomber se caractérise dans les deux exemples (25) et (26) par le fait qu'il est Dynamique, se déroulant dans le temps, verbe de processus, et du point de vue de la participation actancielle, le classificateur est [+Basique].

On constate que dans les exemples cités, il y a peu d'indications supplémentaires concernant l'aspect du procès et cela ne nuit en rien au sens de la phrase. Pour ce qui est des actants impliqués dans le procès, d'un point de vue syntaxique il ne manifestent pas de grandes différences, les différences étant uniquement d'ordre sémantique.

b) Une deuxième catégorie de verbes à double construction, personnelle et impersonnelle, est celle des verbes qui connaissent des différences au niveau d'un seul caractérisant, à savoir le classificateur de constitution participative. Les verbes de cette catégorie sont : *convenir, demeurer, dire, dépendre, importer, monter, paraître, passer, régner, rester, ressortir, sembler, sauter, sentir, sortir, tarder.*

Pour ces verbes, on constate un changement de structure participative au passage de la structure personnelle à la structure impersonnelle.

DIRE

(27) Il dit des bêtises.

(28) Cela ne se dit plus.

Dans le cas de l'emploi personnel du verbe *dire* (27), il s'agit d'un verbe d'activité impliquant un Agentif exprimé par le pronom substitut, tandis que dans le deuxième cas (28), le verbe *dire*, même s'il suppose un agent humain, celui –ci est absent de la structure

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

participative de surface. Dans tous les cas, l'agent humain ne peut pas réaliser la fonction syntaxique SUJET DE, car elle est déjà réalisée par l'anticipant **il,** qui anticipe en fait sur le vrai sujet de la structure de surface. La situation est la même pour le verbe *importer* :

IMPORTER

(29) Le passé m'importe plus que l'avenir.

(30) Il importe de ne pas se tromper.

PARAÎTRE

(31) Il ne paraît pas son âge.

(32) Il paraît nécessaire d'agir ainsi.

Le verbe *paraître* se caractérise dans la structure personnelle (31) par le fait que c'est un verbe d'état agentif, impliquant un agent humain, tandis que dans la construction impersonnelle (32) c'est un verbe d'état, le participant actanciel étant Basique.

CONVENIR

(33) Cette chambre me convient.

(34) Il convient de respecter une minute de silence.

Dans l'exemple (33), le verbe *convenir* a un Bénéficiaire (*me*) qui disparaît dans la construction impersonnelle (34), étant remplacé par un participant Basique.

SEMBLER

(35) Il semble intéressé par votre projet.

(36) Il semble qu'il était impossible de parler autrement.

Dans le cas de la construction personnelle (35), le verbe *sembler* est un verbe de processus impliquant un Bénéficiaire, tandis que dans le cas de la contruction impersonnelle, l'actant impliqué est caractérisé par l'intermédiaire du classificateur Basique.

SAUTER

(37) Il saute de joie.

(38) Il saute aux yeux qu'il est fou.

Dans la construction personnelle, le verbe sauter est un verbe qui exprime une activité et qui implique une Causation, qui disparaît dans la construction impersonnelle en faveur d'un actant Basique.

TARDER

(39) Les résultats ne tarderont pas.

(40) Il me tarde d'avoir les résultats.

Dans ce cas, la situation ne ressemble pas aux configurations actancielles précédentes, parce que c'est la construction impersonnelle qui implique un Expérienceur exprimé par le pronom *me*, et pour ce qui est de la prédication, c'est une prédication de Processus, dans les deux types de contruction.

c) Finalement, il y a une troisième catégorie de verbes parmi ceux qui acceptent les deux structures, personnelle et impersonnelle, les verbes qui après le passage de la structure personnelle à la structure impersonnelle subissent des changements tant au niveau du classificateur temporel et aspectuel qu'au niveau du classificateur de participation à l'action ou au procès exprimé par le verbe. Les verbes de cette catégorie sont : *apparaître, arriver, flotter, incomber, mourir, naître, peser, revenir, suffire, surgir, tenter, traîner, venir.*

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

Par exemple, dans le cas du verbe *apparaître*, quand le verbe fait partie d'une construction personnelle, il se caractérise par l'intermédiaire du classificateur aspectuel [+ Momentané] et par le classificateur de participation actancielle [+Agentivité] :
(43) Il la revit telle qu'elle lui était apparue un matin.
Le même verbe dans une construction impersonnele change de classificateurs : le classificateur temporel et aspectuel est [+ Dynamique], car l'action se déroule dans le temps et le classificateur actanciel est marqué par la Causativité car le procès est conçu comme résultant d'une action :
(44) Il apparaît, à la lecture des textes, que la loi est pour vous.
Le verbe arriver se caractérise par les mêmes changements. Dans une construction personnelle il a comme classificateurs temporels et aspectuels [+Dynamique], [+Télique], tandis que le classificateur de constitution participative est [+Agentivité] :
(45) Les protestataires sont arrivés devant la mairie.
Dans une structure impersonnelle, les classificateurs temporels et aspectuels sont [+Dynamique], [+ Momentané] et le classificateur de constitution participative est basique, car il n'y a ni expérienceur ni bénéficiaire ni localisateur impliqués dans le procès.
(46) Il arrive des trains toutes les heures.
Le verbe *flotter* est moins susceptible d'être employé dans des constructions impersonnelles, mais le langage littéraire connaît les deux emplois. Dans une structure personnellele verbe se caractérise par les deux classificateurs [+Dynamique] et [+Agentivité] , tandis que dans une construction impersonnelle, les caractérisants sont [-Dynamique] [+Basique] :
(47) La blanche Ophélia flotte comme un grand lys. (Rimbaud)
(48)Il flottait encore dans l'air un reste d'encens.(J. Green)

CONCLUSIONS :

- A l'intérieur de la classe des verbes impersonnels il y a une sous-classe, celle des verbes qui connaissent une double construction, la construction personnelle et la construction impersonnelle. Les valences combinatoires de ces verbes présentent quelques particularités qui doivent être étudiées attentivement, parce que les possibilités combinatoires des verbes diffèrent suivant qu'ils sont personnels ou accidentellement impersonnels.
- L'analyse de la construction impersonnelle par le biais de l'actance réussit à mettre en évidence le fait que la construction impersonnelle est plus complexe du point de vue actanciel. Il s'agit d'identifier tous les participants impliqués dans l'action ou le processus exprimé par le verbe, qu'il s'agisse de Patient, Expérienceur, Cause, Bénéficiaire ou autre.
- Les verbes accidentellement impersonnels ne peuvent pas avoir, dans leur construction impersonnelle un Agent et ne peuvent pas réaliser une prédication d'action ou d'activité. Ce sont des verbes qui expriment un processus.

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)

- Les classificateurs aspectuels sont moins importants et les indications qu'ils pourraient fournir ne sont pas aussi importants que les classificateurs participatifs désignant les actants participant au processus où à l'action exprimée par le verbe. La perspective qui nous intéresse ne dépend pas du tout de l'aspect de l'action ou du processus, qu'il soit borné ou non-borné.
- La même chose peut être remarquée à propos des classificateurs temporels, qui ne sont d'ailleurs pas contenus uniquement dans le verbe. Pour ce qui est du temps, il faut prendre en considérations d'autres catégories verbales, comme le temps, et d'autres moyens linguistiques employés pour exprimer le temps, comme les adverbes ou les datations.

BIBLIOGRAPHIE:

Benveniste, Emile (1966) – Problèmes de linguistique générale, 1, Paris, Gallimard.
Bouchard, Denis (1995) – *Les verbes psychologiques*, dans *Langue française*, 105, p. 6-16.
Chiss, Jean-Louis • Filliolet, Jacques • Maingueneau, Dominique (1992) - *Linguistique française. Communication-Syntaxe- Poétique*, Paris, Hachette.
Cristea, Teodora (1979)- *Grammaire structurale du français contemporain*, Bucureşti, Editura didactică şi pedagogică, p. 439-443.
Cunita, Alexandra • Visan, Viorel (coordonatori) – *Abrégé de grammaire* française, Bucureşti, Universitatea din Bucureşti.
François, Jacques (1989)- *Changement, causation, action*, Genève, Librairie Droz.
François, Jacques (1997) – *La place de l'aspect et des participants dans le classement des prédications verbales*, dans *Sémantique linguistique et psychologie cognitive. Aspects théoriques et expérimentaux*, sous la direction de François, J. et Denhière, G, Presses Universitaires de Grenoble.
Gardes-Tamine, Joelle (1998) – *La grammaire 2 Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
Herschberg- Pierrot, Anne (1993) - *Stylistique de la prose*, Paris, Edition Belin p. 37-38.
Lazard, Gilbert (1994) –*L'Actance*, Paris, Presses Universitaires de France.
Maingueneau, Dominique (1993) - *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
Riegel, Martin • Pellat, Jean-Christophe • Rioul, Rene – *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
Ruwet, N. (1995) – *Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentif ?* dans *Langue française*, 105, p.28-39.
Van Voorst, J. (1995) - *Le contrôle de l'espace psychologique*, dans *Langue française*, 105, p.17-26.

BDD-A23757 © 2007 Editura Universităţii „Petru Maior"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 01:56:27 UTC)